



**PRÉFET  
DU CALVADOS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



# 2021

## RAPPORT D'ACTIVITÉ

des services de l'État  
dans le Calvados





**Thierry MOSIMANN**  
Préfet du Calvados

En 2021, l'activité des services de l'État a été de nouveau très orientée vers la gestion de la crise sanitaire liée au Covid-19. Dans le même temps, il s'agissait pour l'État départemental de travailler au suivi du Plan de relance économique initié en 2020 et d'engager la sortie de crise économique. Grâce au Plan de relance, l'ensemble des acteurs du territoire a pu ainsi bénéficier de financements pour mener à bien de nouveaux projets.

Au-delà de la crise sanitaire, dès le début de l'année 2021, l'action de l'État dans le Calvados a repris intensément avec notamment le suivi de l'ensemble des politiques publiques pilotées par l'État territorial en lien avec les élus, les acteurs économiques et associatifs. Une attention particulière a été portée à nouveau aux jeunes de notre département pour encourager et faciliter leur intégration et leur évolution dans le monde professionnel.

Cette année encore, tous les agents des services de l'État ont eu à cœur de poursuivre leur engagement et de prouver leur attachement au service public de leurs concitoyens.

Je vous invite à découvrir au travers de ce support, une sélection d'actions menées par l'ensemble de ses services dans le Calvados au cours de l'année 2021.

Tous nos concitoyens peuvent compter sur l'énergie et la volonté de tous les fonctionnaires de l'État pour poursuivre les actions engagées.

# Chiffres clés

○ **200 000** injections de vaccin réalisées au centre du parc des expositions de Caen dans le cadre de la lutte contre la Covid 19

○ **94,9 %** de Calvadosiens éligibles de plus de 12 ans primo-vaccinés (source SNDS au 03.01.2022)

○ Presque **900 M€** injectés par l'État dans l'économie locale

○ **364 M€** versés à **18 596** entreprises bénéficiaires au titre du Fonds de solidarité

○ **50 %** : taux de sélectivité des dossiers soutenus par l'État via la DETR et la DSIL en 2021

○ **6,3 M€** versés par l'État pour la Garantie Jeunes dans le Calvados

○ **84,2 %** des élus satisfaits des prestations de leur conseiller aux décideurs locaux

○ **60,3 M€** de FCTVA versés à toutes les collectivités éligibles dans le Calvados : année record

○ **9 783** dossiers MaPrimeRevov' pour un montant d'aide de **27 M€**

○ **16** contrats de relance et de transition écologique (CRTE) et 1 mémoire d'entente avec le Conseil départemental du Calvados signés

○ Dans l'arrondissement de Vire, **2,8 M€** du plan de relance ont été spécifiquement orientés vers les entreprises du « Territoires d'industrie des collines de Normandie »

○ **80** : c'est le nombre d'aires de covoiturage recensées dans le Calvados

○ En partenariat avec l'association Raid aventure organisation et les mairies, la DDSP 14 a organisé **2** journées de rencontre, l'une à Honfleur, l'autre à Hérouville Saint Clair

○ **106** comme le nombre de figurants lors de l'exercice de sécurité civile du 6 décembre

○ Alertes et signalements en hausse : **223** alertes et signalements alimentaires, **6** non alimentaires et **12** toxi-infections alimentaires collectives

○ **490** personnes sans-abri ou hébergées, relogées dans le parc social

○ Passage de **2** Micro Folies existantes à **11** (pérennes ou expérimentales) en une année

# Faits marquants



Le nombre de chômeurs de catégorie A dans le Calvados est au plus bas depuis 2012.

Lancement, le 16 décembre 2021, de la Cité de l'emploi : garantir aux résidents des Quartiers Prioritaires de Caen la mer les mêmes opportunités d'insertion, le même accès à l'information, le même accompagnement qu'à l'ensemble de la population.



L'ARS Normandie, en lien avec l'ensemble des acteurs normands de la santé, a signé une nouvelle charte partenariale pour l'accès aux soins ambulatoires en décembre 2021.

Le déploiement du Pass Culture : mission de service public portée par le ministère de la Culture qui permet d'avoir accès l'année de ses 18 ans à une application dotée de 300€ pendant 24 mois pour découvrir et réserver selon ses envies les propositions culturelles de proximité et offres numériques.



La DDFIP du Calvados a bénéficié de 1,5 million d'euros pour effectuer en 2021, l'isolation des façades du bâtiment du CDFIP de Bayeux et la réfection des toitures des bâtiments de Caen Gambetta et du site de l'ex trésorerie de le Hom.



Le 2 juin 2021, en début de soirée, une panne nationale rend difficile l'accès aux numéros d'urgence (15-17-18). Immédiatement, la cellule de crise de la Préfecture est activée ce qui permet de diffuser très rapidement à la population du Calvados des numéros remplaçant temporairement les numéros d'urgence.

Des travaux de réfection du viaduc de Calix à Caen à l'automne ont notamment entraîné l'interdiction de circulation des poids lourds de plus de 3,5 tonnes. Les motards de la DDSP 14 et ceux de l'UMZ ouest ont verbalisé 352 chauffeurs.



Le 23 octobre, agression du maire de Le Faulq lors d'un rodéo : auteur interpellé et écroué 6 jours après les faits.



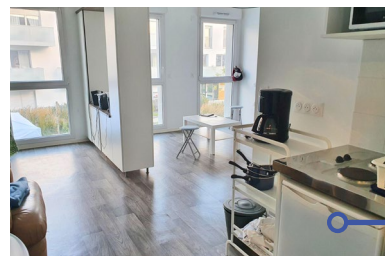
La DDTM a fait réaliser l'audit énergétique de son bâtiment, peu isolé, et qui nécessite une isolation par l'extérieur et le remplacement des portes et fenêtres pour se conformer au décret tertiaire.



L'aigle impérial de Napoléon réapparaît à la veille du bicentenaire de sa mort. Disparue depuis plus de 150 ans, une sculpture qui dominait le tombeau de Napoléon a été redécouverte par le sous-préfet de Lisieux, dans le prieuré de Saint-Hymer (Calvados). L'aigle a depuis été inscrit au titre des monuments historiques



L'ouverture au public de la sous-préfecture de Bayeux dans le cadre des journées européennes du patrimoine avec plus de 70 participants sur une demi-journée et présentation d'une exposition photographique : plan de relance dans le Bessin.



L'ouverture de 30 nouvelles places pour des personnes en situation de grande marginalité dans un village solidaire à Caen et dans une maison solidaire à Bayeux.

Situé dans un ancien couvent du XVIII<sup>e</sup> siècle, le musée de Vire Normandie a été officiellement inauguré le 6 décembre 2021. Pour sa réhabilitation et son aménagement, ce lieu exceptionnel où plus de 5 000 objets de la période du néolithique au monde contemporain sont exposés a bénéficié d'une subvention de plus d'1 M€ de l'État.



Le 27 août 2021, le Premier ministre a réaffirmé l'engagement de l'État en faveur de ces nouveaux lieux du lien social, de l'émancipation et des initiatives collectives qui contribuent à la vitalité de tous les territoires.



Un nouvel appel à projets Vélo, régional (aménagement cyclables sécurisés) a été lancé le 15 octobre 2021. L'enveloppe pour les lauréats normands est de 4,9 M€, issus du fonds « France Relance ».



Tuberculose bovine : des mesures de lutte ont été mises en œuvre par la direction départementale de la protection des populations (DDPP) avec une très forte implication des éleveurs, des vétérinaires, du Groupement de défense sanitaire, des chasseurs, des piégeurs et des lieutenants de louveterie.

# Sommaire

## L'État est le garant de la démocratie et de la sécurité et assure la protection des populations

P. 9

- Faire face à une crise sanitaire à synergie lente sans perdre en capacité de réaction face à d'autres événements de sécurité civile
- La cellule export à l'heure du Brexit (dont l'export chevaux)
- Le SDIS du Calvados acteur de la campagne de vaccination contre la COVID-19
- La lutte contre les trafics de produits stupéfiants : démantèlement de points de deals
- L'action de l'État dans la protection des victimes de violences intrafamiliales : le dispositif de protection des familles

## Le Plan France relance : l'État se mobilise pour la refondation économique, sociale et écologique

P. 15

### Plan de relance

- Un plan de relance national qui irrigue le Calvados
- Le soutien de l'État pendant la crise sanitaire : les dispositifs d'accompagnement des entreprises et le rôle du CODEFI et de la CCSF, les dispositifs de soutien aux collectivités locales, les baisses des impôts
- Le soutien des collectivités locales dans leurs investissements (DETR/DSIL)
  
- L'accompagnement des jeunes vers l'emploi au sein des Quartiers prioritaires de la ville (QPV)
- Les investissements Ségur de la santé
- Mise en oeuvre de la 1<sup>ère</sup> tranche de la réforme du Nouveau réseau de proximité : regroupement de gestions, création des conseillers aux décideurs locaux et développement des accueils de proximité
- L'automatisation du fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée (FCTVA)

## L'État soutient un aménagement équilibré et durable de ses territoires et accompagne ses publics

P. 23

- Aménagement du territoire et politique énergétique
- La sous-préfecture de l'arrondissement de Bayeux engagée dans une démarche de proximité
- Vire côté fleuve : un projet ambitieux d'intégration de l'eau et de la nature au coeur de la ville
- L'État dans le Calvados s'engage pour les mobilités au quotidien
- La mise en œuvre de la réforme l'Organisation territoriale de l'État (OTE) avec la mise place du Secrétariat général commun départemental (SGCD) du Calvados

## L'État renforce la cohésion sociale et organise l'offre éducative et culturelle

P. 29

- La Lecture, grande cause nationale : quelle déclinaison départementale ?
- Le plan logement d'abord
- Soutien à la création artistique : réhabilitation du théâtre des Cordes à Caen
- Abbaye de Saint-Pierre-en-Auge : l'Etat met la rénovation au service de l'innovation
- Les micros folies et les tiers-lieux

## Annexe

### Les effectifs de l'État, ses dépenses

P. 35

- Les effectifs des services de l'État dans le Calvados
- Les dotations de l'État aux collectivités locales







**l'État est le garant de la  
démocratie et de la sécurité  
et assure la protection des  
populations**



# l'État est le garant de la démocratie et de la sécurité et assure la protection des populations

## Faire face à une crise à synergie lente sans perdre en capacité de réaction face à d'autres événements de sécurité civile

Depuis février 2020, les services de l'État, sous l'autorité du préfet du Calvados, ont été pleinement mobilisés pour faire face à la crise sanitaire de la Covid 19. Si l'attention des services de gestion de crise a été majoritairement tournée vers la gestion de cet événement d'une ampleur et d'une durée inédites, une vigilance permanente a été maintenue afin d'être en capacité de gérer des crises de nature différente.

Afin de gérer une crise, il convient de connaître les risques, de prévenir leur réalisation ou d'en limiter les effets. Il est aussi nécessaire de définir les procédures applicables en cas de crise et d'identifier les services et moyens à mobiliser.

Ce travail d'anticipation et de préparation à la crise est appelé planification opérationnelle. La réalisation de cette mission relève des compétences du préfet de département qui s'appuie sur un des services composant son Cabinet, le service interministériel de défense et de protection civile (SIDPC). Le SIDPC coordonne l'action de tous les services de l'État concernés mais aussi des collectivités territoriales (ex : gestionnaires routiers) afin que soient rédigés des plans traitant chacun d'un risque particulier (ex : inondation, transport de matières dangereuses,...).

Pour se préparer à faire face aux risques, la méthode la plus efficace consiste à réaliser des exercices. Le rôle du préfet du Calvados, appuyé par le SIDPC, est d'organiser chaque année des exercices sur des thèmes différents. En 2021, malgré une activité opérationnelle très importante, deux exercices ont pu être organisés.

Le premier exercice, dit « exercice cadre » (c'est-à-dire ne mobilisant des moyens qu'en cellule de crise mais pas sur le terrain), a eu lieu le 17 novembre 2021, associant les services de la Préfecture, les sapeurs-pompiers, le SAMU, la direction départementale de la sécurité publique, le groupement de gendarmerie départementale et les Armées. Il s'agissait d'un exercice dont l'objet était de tester la coordination entre les forces armées et les services dits « civils ».

Le second exercice s'est déroulé le 6 décembre 2021, sur un ancien site industriel, et visait à tester les procédures à mettre en œuvre en cas d'événement générant un nombre élevé de victimes. Cet exercice a mobilisé plus de 150 personnels issus de très nombreux services.

Les deux années qui viennent de s'écouler ont démontré, grâce à l'engagement permanent et sans faille des femmes et des hommes chargés de veiller sur la sécurité et la protection des habitants du Calvados, la résilience du modèle de sécurité civile qui a demeuré en capacité de faire face à une crise sanitaire sans précédent tout en se préparant à affronter des crises d'autre nature.



Cellule de crise à la préfecture du Calvados

Les différentes cellules de crise préfectorales ont été activées à 21 reprises en 2021 pour les motifs suivants :

**17** jours pour le suivi de manifestations sociales

**2** jours dans le cadre d'exercices

**le 2 juin** dans le cadre d'une difficulté nationale et temporaire d'accès aux numéros des services d'urgence

**le 19 septembre** activation d'un poste de commandement opérationnel à Villers-Bocage pour coordonner l'opération de désamorçage d'une bombe d'aviation de la Seconde Guerre Mondiale

Pour en savoir +



Lien internet :

<http://www.calvados.gouv.fr/gestion-de-crise-r829.html>



# l'État est le garant de la démocratie et de la sécurité et assure la protection des populations



## La cellule export à l'heure du Brexit (dont l'export chevaux)

L'année 2021 s'est inscrite dans le contexte composite de la refonte des applications métier de certification export et de la mise en œuvre du Brexit.

La cellule export à la direction départementale de la protection des populations (DDPP) s'est adaptée sans heurts à la mise en place des nouvelles applications en 3 étapes : en juin pour les produits laitiers, en novembre pour la certification intra-UE des animaux vivants puis fin décembre pour tous les certificats – animaux et denrées – vers les Pays tiers.

**Le volume de denrées d'origine animale vers la Grande-Bretagne se situe entre 6 000 et 10 000 certificats annuels, soit 33 % à 50 % de surcroît de travail à prévoir pour la cellule export (21 000 certificats annuels actuellement). L'équipe a été renforcée d'un technicien et d'une vétérinaire dès le début de l'année dans cette optique.**

La mise en place des contrôles sanitaires à l'import de denrées de la part des Britanniques, initialement prévue au 1<sup>er</sup> avril 2021, a été repoussée au 1<sup>er</sup> octobre puis au 1<sup>er</sup> juillet 2022 : il n'y a donc pas eu d'impact direct sur la certification des denrées alimentaires.

Ces annonces ont toutefois mobilisé les exportateurs des filières lait et viande, qui ont manifesté leur inquiétude devant le délai de pré-notification de 48 heures difficile à gérer pour leurs produits ultra-frais, à date limite de consommation très courte (8 à 10 jours).

**Concernant les animaux vivants** et leurs produits germinaux, le Brexit a induit concomitamment au 1<sup>er</sup> janvier :

- ▶ la disparition de l'accord tripartite France – Royaume-Uni – Irlande, au bénéfice d'un accord bipartite France – Irlande,

permettant la circulation des équidés enregistrés avec un simple DOCOM (document commercial), sans certification sanitaire,

- ▶ la mise en place du Landbridge pour le transport routier entre France et Irlande via le Royaume-Uni, toujours avec un simple DOCOM,
- ▶ l'instauration des contrôles sanitaires aux frontières en Grande-Bretagne.

**Les allers-retours de Pur-sang entre France et Royaume-Uni sont ancrés de longue date dans le schéma d'élevage. Le Brexit a conduit logiquement à une augmentation considérable du nombre de certificats émis : 1043 en 2021 contre 128 en 2020 (+ 715 %).**

En volume total de certificats à l'export, hormis une dizaine de lots annuels de 6 000 poules chacun, les chevaux représentent 95 % des animaux exportés, temporairement ou définitivement, quel que soit le pays de destination.

Les 148 372 tonnes de denrées d'origine animale ont été exportées à partir du Calvados à l'aide de 18 576 certificats, elles reflètent des activités fortement implantées dans le territoire : la filière lait (80 % des denrées) et l'alimentation animale (12 %). Viennent ensuite les plats cuisinés et la filière viande, tandis que les produits de la pêche restent anecdotiques.

La faible progression du nombre annuel de certificats (+ 5 %) peut être imputable à la pandémie, malgré un effort soutenu des filières pour faire face à une situation inédite.

**2 051** ○  
visites et inspections

**16** ○  
PV administratifs

**94** ○  
PV pénaux

**428** ○  
mises en demeure et injonctions

**344** ○  
arrêtés préfectoraux de mise sous surveillance

**10** ○  
arrêtés préfectoraux de déclaration d'infection

## Pour en savoir +



### Liens internet :

<https://agriculture.gouv.fr/>

<https://agriculture.gouv.fr/mots-cles/dgal>

[www.signal.conso.gouv.fr](http://www.signal.conso.gouv.fr)

<https://www.economie.gouv.fr/dgccrf/contacter-dgccrf>

<https://www.economie.gouv.fr/dgccrf/fiches-pratiques-par-themes>

# L'État est le garant de la démocratie et de la sécurité et assure la protection des populations

## Le SDIS du Calvados acteur de la campagne de vaccination contre la COVID 19

Le Service départemental d'incendie et de secours du Calvados (SDIS14), aguerri à la gestion de crise, a été sollicité pour mettre en œuvre le centre de vaccination Lemière à Caen, en janvier 2021, en partenariat avec diverses entités : la ville de Caen pour le montage du centre avec la CPAM pour l'installation (logiciel vaccino-covid, carte E-CPS des professionnels de santé).

La mise en place du suivi des vaccins et des dispositifs médicaux stériles a été effectué par la Pharmacie à usage interne (PUI) du SDIS 14. Après 3 demi-journées de fonctionnement, armé par les personnels médicaux et paramédicaux du Service de santé et de secours médical (SSSM), la gestion de ce centre a été confiée aux professionnels de santé libéraux. Au cours de cette période, 110 premières injections ont ainsi pu être administrées par le personnel du SDIS au profit des personnes hébergées en résidence senior à Caen.

Le SDIS s'est ensuite attaché à la mise en place d'unités mobiles de vaccination (UMVAC) du 18 janvier au 30 mai 2021. Ce dispositif a été élaboré en partenariat avec les collectivités locales. 40 communes du département ont ainsi bénéficié de ces unités mobiles destinées à une population à mobilité réduite. Au total, 7706 injections au profit de 3850 personnes ont pu être réalisées sur 140 demi-journées d'activité.

Enfin, en partenariat avec la préfecture du Calvados, un centre de vaccination de grande capacité a été déployé au Parc des expositions de Caen. Ce dernier a été ouvert le 5 mai 2021. Le SDIS en a conçu l'organisation spatiale, et fonctionnelle. Pour faire fonctionner ce centre, les personnels du SSSM, les personnels sapeurs-pompiers professionnels et volontaires des centres, les agents administratifs et techniques de la direction et des anciens sapeurs-pompiers membres de la réserve citoyenne ont participé à ce dispositif, permettant une vaccination massive d'une grande partie de la population Calvadosienne. Le bilan au 31 décembre 2021 fait état de plus de 200 000 injections réalisées.



Centre de vaccination du parc des expositions à Caen

### L'activité opérationnelle du SDIS 14 EN 2021 :

**44 914** interventions dont :

**36 753** secours à personnels

**2 844** accidents voie publique

**2 847** feux

**2 470** opérations diverses

**70** recouvertures opérationnelles

### Pour en savoir +



#### Liens internet :

[www.sdis14.fr](http://www.sdis14.fr)

retrouvez nous également sur les réseaux sociaux :  
instagram, facebook et twitter

# l'État est le garant de la démocratie et de la sécurité et assure la protection des populations



## La lutte contre les trafics de produits stupéfiants : démantèlement de points de deals

Le directeur central de la sécurité publique du Calvados a fixé plusieurs objectifs pour l'année 2021 : le traitement sans délai des violences conjugales, la lutte contre l'insécurité routière, la lutte contre les atteintes aux personnes et aux biens. Autre objectif prioritaire, la lutte contre les trafics de produits stupéfiants.

En rapport direct avec ce dernier objectif, les policiers de la direction départementale ont cartographié tous les points de deal. Une cellule de renseignements opérationnels sur les stupéfiants (CROSS) a été créée pour permettre le recueil d'informations et le suivi.

Dans le département du Calvados, en zone police, onze points de deal ont été recensés. Dix sur le ressort de la circonscription de Caen, un à Lisieux.

Tout au long de l'année, les policiers de voie publique et ceux de la brigade anti-criminalité ont réalisé des opérations sur ces points de deal et ailleurs. Nombre de consommateurs ont été interpellés, verbalisés immédiatement sur site par le truchement de l'amende forfaitaire délictuelle, ou conduits devant les enquêteurs des différents services d'investigations, notamment la sûreté départementale, permettant à ceux-ci d'étoffer leur travail d'investigation et d'établir l'existence de réels trafics.

Deux opérations d'envergure de démantèlement ont été mises en place. L'une au premier trimestre à Hérouville Saint Clair, l'autre au dernier trimestre à Caen, ayant

nécessité l'appui des policiers spécialisés du RAID et de renforts de policiers rattachés à direction zonale ouest de la sécurité publique.

17 personnes ont été interpellées, 4 individus ont été placés en détention.

La moitié des points de deals ont été démantelés au cours de l'année.

Avec l'aide précieuse des deux chiens spécialisés dans la recherche des produits stupéfiants et billets de banque, Iron et Napoléon, deux bergers belges malinois, les policiers de la direction départementale de la sécurité publique du Calvados ont saisi, en lien avec ces trafics de drogues en 2021 :

- 20 kg de résine de cannabis ;
- 7,3 kg d'herbe de cannabis ;
- 53 plants de cannabis ;
- 1 kg de cocaïne ;
- 3,3 kg d'héroïne ;
- 85 000 euros ;
- et 17 armes.

En outre, 463 amendes forfaitaires délictuelles ont été établies.

### Dans le Calvados, en zone police

Police de sécurité du quotidien - groupes de partenariat opérationnels

**125** sujets identifiés

**101** résolus

Crise sanitaire : vérification du bon respect des arrêtés de placement en quarantaine

**992** personnes placées en quarantaine

**899** contrôles réalisés

**67** infractions relevées

Lutte contre l'insécurité routière

**14** policiers motocyclistes engagés du 18 au 27 mai 2021

**484** infractions relevées

## Pour en savoir +



### Lien internet :

Commissariat numérique : [www.moncommissariat.fr](http://www.moncommissariat.fr)

### Réseaux sociaux :

Tweeter : @PoliceNat14 - Facebook : PoliceNat14





# l'État est le garant de la démocratie et de la sécurité et assure la protection des populations

## L'action de l'État dans la protection des victimes de violences intrafamiliales : le dispositif de protection des familles

### La gendarmerie du Calvados au plus près de la population :

**+ 116 %**

d'heures de patrouilles pédestres de gendarmes sur la voie publique entre 2020 et 2021

**+ 135 %**

d'heures de patrouilles pédestres de gendarmes dans les transports en commun

**+ 76 %**

de rencontres d'élus par les gendarmes

**Pour en savoir +**



Lien internet :

[www.gendarmerie.interieur.gouv.fr](http://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr)

Le groupement de gendarmerie nationale (GGD) du Calvados est particulièrement impliqué au quotidien dans la protection des victimes de violences intrafamiliales (VIF) avec 1 861 interventions en 2021 dont 1 159 de nuit, 1 951 signalements pour 1 009 procédures.

De nouvelles structures ont été créées : la Maison de la protection des familles (MPF) en septembre 2020 puis des Cellules de protection des familles (CPF) dès septembre 2021 qui en sont la déclinaison au niveau des six compagnies (avec 31 militaires dédiés).

Ces structures permanentes (24h/24 -7j/7) sont chargées de la prise en charge et l'audition des victimes de violences intrafamiliales par des personnels spécifiquement formés. La MPF reprend systématiquement contact téléphonique avec les victimes déclarées ou potentielles, à froid, et maintient le lien le temps nécessaire pour proposer un accompagnement personnalisé.

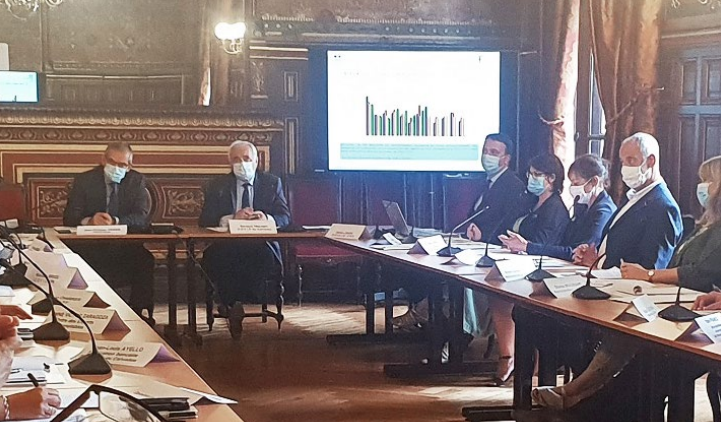
En 2021, la MPF a réalisé 2744 contacts et 253 auditions de mineurs victimes sous protocole Mélanie. L'arrivée d'une intervenante social en Gendarmerie en octobre 2021 vient renforcer le dispositif global.

La journée de la protection des famille organisée le 21 septembre 2021 par la MPF intitulée «se réunir pour mieux agir», ouverte par le préfet du Calvados, a réuni les partenaires associatifs et institutionnels engagés dans ce

contentieux autour de plusieurs tables rondes le matin et d'un forum d'après-midi (30 stands). Elle a ainsi permis de faire un état des lieux et de consolider les partenariats.

La formation des militaires des unités de terrain en ce qui concerne la prise en compte des victimes est également un objectif prioritaire du GGD. À ce jour, plus de 500 l'ont été par l'experte violences intrafamiliales de la MPF et 190 le seront en 2022.

Engagé dans une approche pluri-disciplinaire et multi-acteurs, le groupement investit dans la recherche de partenariats nouveaux comme la mise à disposition par les municipalités de lieux d'hébergements pour les victimes de violences conjugales (deux existent déjà à Villers sur Mer et Condé en Normandie) ou la signature d'un protocole avec les deux unités médico judiciaires (Caen et Lisieux) pour le recueil des victimes et de leur parole.



## Le Plan France relance : l'État se mobilise pour la refondation économique, sociale et écologique





# Le Plan France relance : l'État se mobilise pour la refondation économique, sociale et écologique

## PLAN DE RELANCE

### Un plan de relance national qui irrigue le Calvados



Pose de la dernière pierre du transept Sud de la cathédrale de Bayeux.

**630 M€**

de subventions du fonds de solidarité et de l'activité partielle

**120 M€**

de subventions du plan « France Relance »

**83 M€**

de baisse d'impôts de production par an

**Pour en savoir +**



Liens internet :

<http://www.calvados.gouv.fr/france-relance-r2022.html>

Lancé en septembre 2020, le plan « France relance » du gouvernement s'est fortement déployé en 2021. Sous l'égide du préfet du Calvados, celui-ci a été porté au plus proche de tous les acteurs du territoire : entreprises bien évidemment, mais également collectivités et associations.

Au plus dur de la crise sanitaire, les services de l'État se sont mobilisés pour informer et accompagner les entreprises sur les mesures de soutien direct telles que le fonds de solidarité, l'activité partielle, ou encore, les prêts garantis par l'État. Puis, lorsqu'est venu le temps de la reprise, les dispositifs de soutien à l'investissement ont pris le relais : modernisation des équipements industriels, numérisation des TPE, transition écologique des collectivités par la rénovation thermique et plan « 1 jeune, 1 solution » pour ne citer que quelques exemples.

Il est important de noter que ces subventions ont permis d'irriguer tous les secteurs d'activité. La rénovation thermique des bâtiments a été financée aussi bien pour les particuliers, via « Ma Prime Rénov » que pour les collectivités ou même l'Université de Caen.

Du côté des entreprises, on retrouve de nombreux PME du secteur automobile ou aéronautique parmi les lauréats mais également de l'agro-alimentaire ou des startups de la santé.

Chez les associations, des acteurs majeurs tels que la Banque alimentaire ont pu porter leur projet « d'aller vers » aussi bien que des structures plus modestes spécialisées dans l'entraînement des chiens guides d'aveugle.

Enfin, la culture n'a pas été oubliée et, pour ne prendre qu'un seul exemple hautement symbolique, le plan de relance a permis de financer une partie de la rénovation de la Cathédrale de Bayeux.

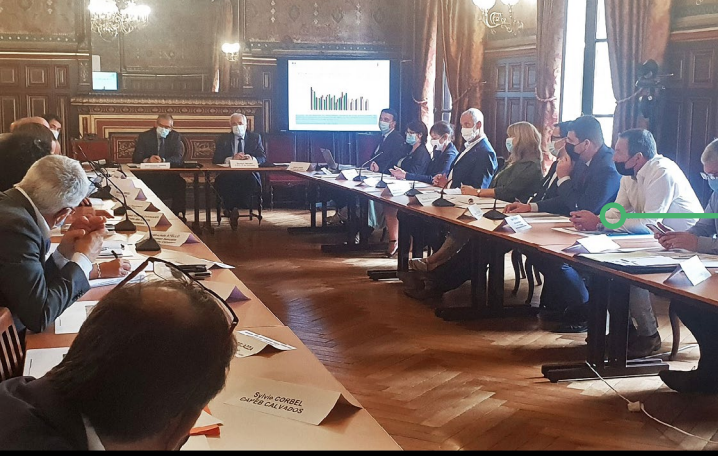
Force est de constater que ces actions ont porté leurs fruits puisque le chiffre d'affaires des entreprises et le taux de chômage ont retrouvé leur niveau d'avant crise alors que de nombreuses offres d'emplois sont déposées chaque jour dans le département.

C'est en priorité sous ce dernier axe que se poursuivra l'action des services de l'État en 2022 : faciliter les recrutements dans les entreprises en mobilisant l'intégralité de la palette des dispositifs et des acteurs du territoire.

# Le Plan France relance : l'État se mobilise pour la refondation économique, sociale et écologique

## PLAN DE RELANCE

### Le soutien de l'état pendant la crise sanitaire : les dispositifs d'accompagnement des entreprises et le rôle du CODEFI et de la CCSF, les dispositifs de soutien aux collectivités locales, les baisses des impôts



Comité de sortie de crise du 09 septembre 2021

**7 582**

entreprises ont bénéficié de la baisse des impôts de production (cotisation sur la valeur ajoutée, cotisation foncière des entreprises, taxe foncière et plafonnement à la valeur ajoutée) en 2021.

**186 000**

particuliers ont bénéficié d'une baisse d'impôt sur le revenu pour un montant de

**133 M€**

**266 000**

particuliers ont bénéficié d'une baisse ou exonération de leur taxe d'habitation pour un montant de

**327 M€**

Depuis le début de la crise sanitaire, l'État accompagne les entreprises fragilisées ou rencontrant des difficultés économiques.

A cette fin, un dispositif de soutien très complet, diversifié et évolutif a été mis en place rapidement afin de répondre au contexte épidémique et à la pluralité des situations rencontrées.

Depuis le début de la crise, le montant global des aides, des reports et des prêts accordés a représenté dans le département plus d'un milliard et demi d'euros.

Cet accompagnement renforcé s'est également traduit par l'installation, en septembre 2021, d'un comité départemental de sortie de crise réunissant les principaux représentants locaux du secteur professionnel et les signataires du plan d'action national. Ce comité est consacré au partage d'informations entre ces différents acteurs, à la coordination de leur action et l'examen des secteurs d'activité éprouvés par les limitations d'activité.

Parallèlement, un conseiller spécial a été désigné pour le département afin de conseiller et d'orienter les entreprises fragilisées vers le dispositif d'accompagnement le plus adapté, 27 entreprises ont contacté ce conseiller en 2021.

Enfin, les dispositifs d'accompagnement communs sont maintenus :

- ▶ le comité départemental d'examen des problèmes de financement des entreprises (CODEFI) : à l'issue des 3 réunions tenues en 2021, une dizaine de demandes de prêts participatifs, d'avances remboursables, de taux à prêt bonifié a été examinée ;
- ▶ la commission départementale des chefs des services financiers (CCSF). Pour les entreprises présentant des dettes fiscales et sociales, les 5 réunions tenues en 2021 ont conduit à l'adoption de 7 plans de règlement - pour un montant global de 5,7 millions d'euros et 242 emplois - avec des différés de remboursements de plusieurs mois et à un ré-étalement pour de nombreux plans en cours.

Par ailleurs, dans le cadre du soutien aux collectivités locales affectées par la crise sanitaire, la loi de finances pour 2021 a instauré un prélèvement exceptionnel sur les recettes de l'État au profit des collectivités territoriales et groupements de communes qui procèdent à l'abandon ou la renonciation définitive de loyers. 46 demandes sont instruites par la DDFIP du Calvados au titre de ce dispositif.

**Pour en savoir +**



Liens internet :

[www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr)

# Le Plan France relance : l'État se mobilise pour la refondation économique, sociale et écologique

**COLLECTIVITES**  
—  
**LOCALES.**  
g o u v . f r

## PLAN DE RELANCE

### Le soutien des collectivités dans leurs investissements (DETR/DSIL)

En 2021, l'État a consacré 2,77 milliards d'euros pour soutenir l'investissement des collectivités locales et leurs groupements via la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) et la dotation de soutien aux investissements locaux (DSIL).

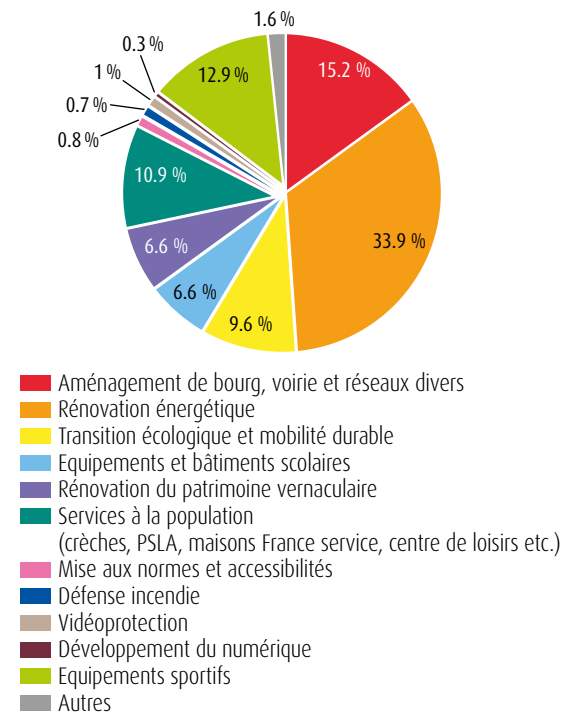
Le plan France Relance a permis l'augmentation des moyens de l'État à ce soutien par la détermination d'un DSIL exceptionnelle et d'une DSIL « rénovation énergétique ».

L'enveloppe globale dont ont bénéficié les collectivités locales et leurs groupements a donc été très largement bonifiée en 2021 pour le département du Calvados passant de 24,5 millions d'euros à 34,4 millions d'euros.

Les moyens délégués au préfet du Calvados ont donc été multipliés par 3,5 depuis 2014.

400 dossiers ont été soutenus financièrement sur plus de 800 dossiers déposés par les collectivités locales et leurs groupements consommant l'intégralité des 34,4 millions d'euros accordés. Plus d'une trentaine de projets d'investissement ont bénéficié d'un soutien financier supérieur à 100 000 €.

Les investissements aidés se répartissent comme suit :



Enfin, porté par la DSIL « rénovation énergétique » (7,9 millions), 43 % des fonds ont été attribués pour soutenir des projets protecteurs de l'environnement ou permettant à terme de réaliser des économies d'énergie, participant ainsi au « verdissement » de l'investissement public local.

**34 455 000 €**

de dotations attribuées par l'État aux collectivités locales en 2021 via la DETR et la DSIL

**14 830 000 €**

de la DSIL exceptionnelle et de la DSIL « rénovation énergétique »

**400**

dossiers retenus

**Pour en savoir +**



Liens internet :

<https://www.economie.gouv.fr/plan-de-relance>



# Le Plan France relance : l'État se mobilise pour la refondation économique, sociale et écologique

## L'accompagnement des jeunes vers l'emploi au sein des Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV)

En 2021, face à la crise et dans un contexte de tensions progressives sur le marché de l'emploi, le plan « # 1 jeune, 1 solution » a permis à plus de 28 000 jeunes de s'engager dans un parcours d'accompagnement vers l'emploi, de la définition du projet professionnel jusqu'à l'intégration directe en entreprise, notamment dans le cadre de contrats d'apprentissage et de contrats de professionnalisation.

Accompagnés par les Missions Locales, 3 800 jeunes ont bénéficié du Parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (PACEA) et 1 800 sont entrés dans le dispositif Garantie Jeune dont 15 % issus des Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV). Un jeune sur deux sortant de Garantie Jeunes en 2021 s'est vu proposer une sortie positive (emploi, formation, immersion, etc.)

Au sein des QPV, le déploiement du « (PAQTE) » a contribué à sensibiliser les plus jeunes au monde de l'entreprise, à former en favorisant l'accès à l'alternance, à recruter de manière non-discriminatoire et à acheter de manière plus responsable et inclusive, avec l'appui de la Fondation Agir Contre l'Exclusion Normandie (FACE Normandie) et du Club Régional d'Entreprises Partenaires de l'Insertion Normandie (CREPI Normandie). Plus de 50 entreprises ont ainsi été mobilisées.

Une convention de revitalisation signée avec le groupe

Carrefour, également engagé dans le cadre du PAQTE, doit faciliter la création d'activité dans les commerces de proximité au sein des 7 QPV par le versement d'une aide à l'embauche de 5 300 € par emploi. A ce jour 3 ont déjà été créés.

L'investissement des services de l'Etat et des prescripteurs a également conduit à la signature de plus de 200 Emplois Francs dont 35 pour des jeunes.

Par ailleurs, une trentaine d'actions ont été financées à hauteur de 300 000 € dans le cadre des piliers emploi/développement économique des contrats de ville, contribuant à favoriser l'emploi et l'insertion professionnelle des habitants des quartiers prioritaires.

Enfin, le lancement de la « Cité de l'emploi » le 16 décembre 2021 dans les Quartiers Prioritaires de la Ville a permis de conclure cette année 2021 par le renforcement de la collaboration entre acteurs du territoire en faveur des publics en difficultés en valorisant le « faire ensemble ».



Rencontre annuelle « PAQTE - Les entreprises s'engagent » le 19 novembre 2021 au sein des locaux du Crédit Agricole de Normandie.

**28 371** ○

jeunes accompagnés dans le cadre du plan « # 1 jeune, 1 solution »

**55 %** ○

de sorties positives de Garantie Jeunes

**100 000 €** ○

pour déployer sur 2 ans la Cité de l'emploi et « faire ensemble » dans les QPV

**Pour en savoir +**



Liens internet :

[www.paqte.fr](http://www.paqte.fr)



## 94,9 %

de Calvadosiens éligibles de 12 ans primo-vaccinés

### Pour en savoir +



Liens internet :

[www.normandie.ars.sante.fr](http://www.normandie.ars.sante.fr)

## Le Plan France relance : l'État se mobilise pour la refondation économique, sociale et écologique

### Les Investissements Ségur de la Santé

**Le gouvernement s'est engagé dès juillet 2020, à l'issue de la première vague de la pandémie, en faveur d'un plan d'investissement inédit et ambitieux de 19 milliards d'euros, formant l'un des 4 piliers du Ségur de la Santé.**

L'ARS Normandie s'est ainsi vue confier le lancement d'un plan d'investissement sans précédent, avec pour objectif de restaurer les capacités financières des établissements et de répondre aux grands enjeux en matière de santé au bénéfice de tous les Normands. Ce sont ainsi 583 millions d'euros issus du Ségur de la Santé qui sont mobilisés par l'Etat à destination des établissements de santé.

L'ARS a choisi d'ouvrir ces travaux de relance des investissements en santé par la publication d'un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) à destination des établissements et des EHPAD, dès avril 2021. Cet AMI a suscité un grand nombre de candidatures : 51 projets en établissements de santé et 14 projets en ehpad ont ainsi été déposés dans le Calvados.

L'ARS a également affiché sa volonté d'engager une large concertation, associant les acteurs des territoires et les collectivités qui sont les mieux placés pour repérer et défendre les priorités de santé.

Cette méthode transparente a su mobiliser pleinement, notamment lors des réunions élargies du Conseil Territorial de Santé du Calvados dès juin 2021.

Fait unique en France, la Région Normandie s'est engagée, aux côtés de l'ARS, à consacrer 200 millions d'euros à l'investissement de la liste d'établissements de santé sélectionnée ensemble. Parallèlement, le conseil départemental du Calvados s'est également engagé aux côtés de l'Etat en matière d'investissement dans les EHPAD, pour un montant de 19 millions d'euros.

A l'issue des phases d'analyse des dossiers et de concertation, 10 projets d'établissements de santé, et 5 projets concernant des EHPAD ont été retenus. Dans ce cadre, le centre hospitalier de Lisieux sera soutenu pour son projet de rénovation et de réaménagement de l'ensemble du site hospitalier (dont l'institut de formation) pour un montant d'aide de l'Etat de 36 875 425 €.

L'année 2022 sera consacrée à la poursuite des travaux pour affiner et décliner les projets retenus.



## Mise en œuvre de la 1<sup>ère</sup> tranche de la réforme du nouveau réseau de proximité : regroupement de gestions, création des conseillers aux décideurs locaux et développement des accueils de proximité

215

permanences tenues par les agents de la DDFIP 14

1 222

usagers renseignés durant la campagne déclarative des revenus et la campagne des avis 2021

Pour en savoir +



Liens internet :  
[www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr)

Pour le Calvados, la mise en place du nouveau réseau de proximité des finances publiques a été engagée par la signature de la convention départementale en novembre 2019 ; cette réorganisation, inédite par son ampleur et novatrice par son contenu, repose sur 3 axes :

- ▶ la **multiplication des points d'accueils de proximité** sur tout le territoire à savoir une présence dans 44 communes fin 2022, soit 19 de plus qu'en 2020,
- ▶ le **regroupement des moyens de gestion** pour conforter la qualité des missions et le professionnalisme des services avec :
  - maintien des services des impôts des particuliers (SIP) dans 4 résidences actuelles (Caen, Bayeux, Lisieux et Vire) et d'une antenne à Falaise ;
  - maintien des services des impôts des entreprises (SIE) dans 3 résidences actuelles (Caen, Bayeux, Trouville) ;
  - création de 7 services de gestion comptable (SGC) à Caen, Falaise, Mondeville, Bayeux, Vire (+ antenne aux Monts d'Aunay), Lisieux et Trouville (+antenne à Honfleur), selon un schéma de mise en cohérence avec le périmètre des intercommunalités ;
  - regroupement de la gestion hospitalière à la trésorerie du CHU et de la gestion des établissements hébergeant des personnes âgées dépendantes à la Paierie Départementale.
- ▶ l'**implantation de 10 conseillers aux décideurs locaux**, déchargés de toute tâche de gestion et exclusivement dédiés au conseil financier, budgétaire, comptable et fiscal des ordonnateurs sur le territoire d'une ou plusieurs intercommunalités.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2021, les premières opérations de regroupement de gestion se sont déroulées sans difficulté, avec des délais de paiement et un taux de recouvrement globalement maintenus à un très bon niveau.

Les 5 premiers conseillers aux décideurs locaux ont également été installés. L'enquête de satisfaction conduite auprès des élus concernés a révélé un taux de satisfaction de 84,2 %.

Ces opérations de regroupement de gestion, ainsi que l'installation de Conseillers aux décideurs locaux se poursuivent en 2022 sur l'ensemble du territoire du Calvados. Seules quelques opérations résiduelles auront lieu au 1<sup>er</sup> janvier 2023. pour des raisons immobilières.

En 2021, durant la campagne déclarative, 24 points d'accueils, labellisés ou non France Services, ont été couverts par 110 permanences et ont permis de renseigner 771 usagers sans qu'ils aient à se déplacer jusqu'à leur service des impôts des particuliers. Une nouvelle vague de 46 permanences a été déployée à l'occasion de la campagne des avis 2021.

**12 chartes locales**, prenant en compte et déclinant les engagements décrits dans la charte départementale, ont également été signées avec les intercommunalités Coeur Côte Fleurie, Pays de Falaise, Cingal Suisse Normande, Coeur de nacre, Val es Dunes, Seullles Terre et Mer, Pré-Bocage Intercom, Terre d'Auge, Vire au Noireau, Vallées de l'Orne et de l'Odon, Pays de Honfleur Beuzeville et Lisieux Normandie.

Le nombre de sites accueillant des permanences est appelé à évoluer à la hausse d'ici 2023, et à se dérouler dans l'intégralité des France Service et Points Info, conformément aux engagements de la charte.

## L'automatisation du fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée (FCTVA)

L'article 251 de la loi n°2020-1721 de finances pour 2021 a posé les principes de la procédure automatisée du fonds de compensation de la TVA (FCTVA) qui a commencé à se mettre en œuvre le 1<sup>er</sup> janvier 2021.

La généralisation de ce dispositif sera progressive avec un premier élargissement le 1<sup>er</sup> janvier 2022 et un second et dernier élargissement le 1<sup>er</sup> janvier 2023. Dans le Calvados, 59 collectivités ont bénéficié de ce dispositif en 2021 et 272 collectivités supplémentaires en bénéficient depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022.

Cette mesure de simplification a été rendue possible par la mise en place d'un processus entièrement automatisé entre l'application HELIOS de la DGFIP et l'application ALICE (Automatisation de la Liquidation des Concours de l'État) des services préfectoraux. Cette application permet le contrôle des dépenses transmises à partir de leur imputation budgétaire et comptable et de leur intitulé. Le champ des états déclaratifs est désormais limité à des dépenses spécifiques.

À l'issue de l'exercice effectif des contrôles par les services de la préfecture, le montant à verser aux collectivités est calculé automatiquement par l'application ALICE ainsi que la rédaction des arrêtés préfectoraux associés. Enfin, pour assurer le paiement le plus rapide pour les collectivités, tous les éléments sont transmis automatiquement à CHORUS.

Cette nouvelle procédure est donc le résultat de l'engagement des services de l'État pour simplifier et dématérialiser toutes les procédures au bénéfice des collectivités locales, l'automatisation du FCTVA permettant, in fine, d'abonder régulièrement la trésorerie des collectivités locales dont l'attention doit être renforcée sur la correcte imputation budgétaire et comptable de leurs dépenses, attention qui participera aussi à la sincérité des comptes publics.

**59** collectivités sont dans le dispositif en 2021

**16** EPCI à fiscalité propre et

**43** communes nouvelles

**10,2 M€**

versés aux collectivités

pour **62,5 M€** de dépenses réalisées éligibles par le système automatisé.

**Pour en savoir +**



**Liens internet :**

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000042840553>





## L'État soutient un aménagement équilibré et durable de ses territoires et accompagne ses publics





## Aménagement du territoire et politique énergétique

La Direction départementale des territoires et de la mer (DDTM) du Calvados est restée très mobilisée, en 2021, pour accompagner les projets territoriaux portés par les collectivités.

Face au défi majeur que la transition énergétique pose au pays, le soutien aux projets d'économie d'énergie ainsi qu'à l'augmentation des productions d'énergies renouvelables a été important, notamment :

### ► par un accompagnement massif à la rénovation énergétique :

- pour les particuliers : en instaurant des aides (ANAH) ou en orientant vers le bon guichet (ma prime Renov, France Renov), la DDTM a facilité l'octroi de subventions pour plusieurs milliers de foyers. L'État travaille également à des programmes de rénovation urbaines pour massifier les travaux de rénovation, plusieurs OPAH ont été travaillées en 2021 ;
- pour les bailleurs sociaux : en appuyant les bailleurs sociaux dans le dépôt de leurs dossiers, et en valorisant les logements locatifs sociaux neufs chauffés aux ENR ont été valorisés ;
- Pour les bâtiments publics : en améliorant l'accès à l'ingénierie de projets pour les collectivités, via une charte partenariale pour l'accompagnement à la rénovation énergétique des bâtiments des collectivités (SDEC, CLM et Etat).

### ► par un appui au développement des énergies renouvelables :

- pour l'éolien : les travaux du parc éolien offshore du Calvados ont débuté début 2021 par la liaison électrique souterraine de Ranville à Bernières-sur-mer. Le parc, composé de 64 éoliennes, entrera en service en 2024 et produira l'équivalent de la consommation électrique de 90% de la population du Calvados.
- pour le photovoltaïque : plusieurs projets ont été examinés en CDPENAF, ou au titre des autorisations de défrichement, pour faciliter la réalisation de projets photovoltaïques respectueux de l'environnement. Par ailleurs, les PLU-PLUI ont été examinés afin de favoriser l'implantation de projets.

Enfin, les projets agrivoltaïques sont désormais courants s'agissant des hangars agricoles, et pourrait se développer en complément d'une pratique culturale.

L'information aux élus de la loi climat et résilience a enfin permis de faire le lien entre planification urbaine et production d'ENR.

Près de

**400**

dossiers ANAH instruits pour un montant

d'aide de **5 M€**

**2 542 000 €**

de subventions plan de relance en 2021 pour 3 bailleurs sociaux

Pour en savoir +



Liens internet :

<https://www.ecologie.gouv.fr/scenarios-prospectifs-energie-climat-air>



# L'État soutient un aménagement équilibré et durable de ses territoires et accompagne ses publics

## La sous-préfecture de l'arrondissement de Bayeux engagée dans une démarche de proximité

Afin de garder son niveau d'efficacité et dans le but de demeurer un « acteur de proximité », la sous-préfecture de l'arrondissement de Bayeux ne cesse de se réinventer et de développer ses capacités d'action et de conseil au plus près du terrain.

Dans un contexte de transformation de l'action territoriale, alors que nous sommes tous confrontés à une crise sanitaire inédite, il s'agit de répondre aux attentes toujours fortes des collectivités en matière de conseil, d'expertise et de médiation.

Héritier de réformes successives, la sous-préfecture évolue afin de conserver son rôle de représentation de l'État à l'échelon territorial et local.

Poursuivant la volonté de rapprocher les agents de l'État de nos concitoyens, la sous-préfecture de l'arrondissement de Bayeux s'est engagée au cours de l'année 2021, dans un projet de transformation visant à renforcer son rôle d'animateur territorial.

Des travaux d'aménagement initiés dans le cadre du Plan « France relance » ont d'abord permis d'améliorer les conditions de travail des agents. En parallèle s'est opéré un changement du mode d'organisation, visant une meilleure répartition des missions, un dialogue plus fluide et un fonctionnement désormais plus agile.

L'expérimentation d'une nouvelle approche en matière d'ingénierie territoriale en mode projet place également les agents au cœur de l'action publique et leur permet d'assurer leur rôle de conseil et d'accompagnement des décideurs locaux.

Cette démarche va se poursuivre au cours de l'année 2022. Ainsi, dès le mois de mars, les locaux de la sous-préfecture accueilleront, dans un cadre rénové, les bureaux permanents des agents de la délégation du Bessin de la Direction départementale des territoires et de la mer.

Grâce à cette nouvelle organisation et à ce mode d'administration pragmatique et direct, la sous-préfecture de l'arrondissement de Bayeux pourra continuer de répondre de façon ciblée et pérenne aux attentes locales.

Les prochains mois seront l'occasion de prolonger cette logique. Des occasions telles que les journées européennes du patrimoine ou encore la fête de la musique seront alors saisies pour ouvrir les locaux au public et mieux faire connaître le rôle des agents publics et la place du corps préfectoral dans le quotidien de chacun.

Sous-préfecture de Bayeux

**25** ○  
visites d'entreprises

**24** ○  
visites communales

**16** ○  
visites sur site (accompagnement de projets des communes)

**Pour en savoir +**



Liens internet :

<http://www.calvados.gouv.fr/la-sous-prefecture-de-bayeux-a1793.html>

# L'État soutient un aménagement équilibré et durable de ses territoires et accompagne ses publics



La Porte Horloge à Vire Normandie (Lucie Mach)

## Vire côté fleuve : un projet ambitieux d'intégration de l'eau et de la nature au cœur de la ville

**10 ans**

un projet structurant pour les dix à quinze prochaines années

**12 325 €**

déjà versés par l'État pour accompagner Vire-Normandie dans la définition de son cahier des charges et la consultation de la population sur ce projet (soit 50 % du coût total de cette première phase d'études).

### Pour en savoir +



#### Liens internet :

Article Ouest-France du 28 septembre 2021 « [Vire côté fleuve, le grand projet de cette décennie, dévoilé au conseil municipal](#) »

L'État continue à accompagner la commune de Vire Normandie dans le cadre d'Action Cœur de Ville. Dans le cadre de ce programme réparti sur quatre secteurs du centre-ville de la commune déléguée de Vire, une réflexion a été lancée pour la réhabilitation et l'aménagement du secteur 3 qui comprend les Vaux de Vire et le quartier Saint-Anne.

Situé le long de la Vire, du centre-ville vers un espace naturel, ce secteur en perte de vitesse englobe un quartier ancien avec des immeubles vétustes et une forte vacance commerciale, un site naturel classé à fort potentiel insuffisamment intégré dans les parcours touristiques, un patrimoine industriel qui n'est pas mis en valeur, un jardin insuffisamment exploité et un site autour de l'écluse et du jardin du musée fortement apprécié mais qui mérite un réaménagement pour une meilleure intégration des différents publics jeune et âgé. C'est également un secteur qui a un rôle important à jouer comme lieu de transformation et de transition durable.

La mise en valeur et la réhabilitation de ce secteur fragmenté en cinq séquences présente ainsi des enjeux multiples nécessitant l'intervention d'une pluralité d'acteurs (sous-préfecture, DDTM, DRAC, DREAL, Agence de l'eau etc.) et fait par conséquent l'objet d'un suivi coordonné des services de l'État dans le cadre du comité opérationnel de l'ANCT (Agence Nationale de Cohésion des Territoires).

Pour accompagner la collectivité dans la définition de son cahier des charges pour la réalisation de cette requalification complexe qui nécessite la mise en œuvre d'une concertation avec la population de la commune, la préfecture du Calvados a mobilisé un bureau d'étude via l'ANCT pris en charge à hauteur de 50 % (12 325 euros). Une première visite sur site du bureau d'étude a déjà eu lieu en présence des élus de la commune de Vire Normandie et du sous-préfet de Vire le 1<sup>er</sup> décembre 2021.

Le caractère ambitieux et structurant de ce projet a conduit à son intégration au Contrat de Relance et de Transition Écologique (CRTE) signé le 20 juillet 2021 entre l'État et l'Intercom de la Vire au Noireau.



# L'État soutient un aménagement équilibré et durable de ses territoires et accompagne ses publics



## L'État dans le Calvados s'engage pour les mobilités au quotidien

Pour améliorer la qualité de vie au quotidien, et tenir compte de l'urgence climatique, la mobilité doit changer de paradigme. La voiture individuelle peut être remplacée, dans de nombreux cas, par le vélo, le covoiturage ou les transports collectifs.

En cohérence avec les objectifs définis par la loi d'orientation des mobilités (LOM), qui renforce le rôle des collectivités locales, l'État s'engage dans le Calvados en faveur d'une mobilité du quotidien plus propre, à travers deux axes : le développement d'aménagements cyclables et les projets de transports collectifs.

Les projets cyclables des collectivités sont financés par l'État, via des appels à projets instruits et animés par la DREAL Normandie, en lien avec la DDTM du Calvados. Sur ces seuls appels à projets, depuis 2019, 4 projets ont été financés dans le département, pour un total d'environ 2 M€. Cela inclut notamment le financement en 2021, à hauteur de 976 000 €, du projet « continuité cyclable sur le territoire de Honfleur et de l'estuaire de la Seine », porté par le Conseil Départemental du Calvados.

L'État finance par ailleurs les aménagements cyclables via la DSIL et la DSID (1 442 800 € en 2021 dans le Calvados).

Les Transports Collectifs en Sites Propres (TCSP) et Pôles d'Échanges Multimodaux (PEM) ont bénéficié en 2021 d'un appel à projets instruit et animé par les services déconcentrés de l'État, qui va permettre de financer :

- l'extension du tramway de la Communauté Urbaine Caen la Mer, à hauteur de 40 000 000 € ;
- les pôles d'échanges multimodaux de la Communauté d'Agglomération Lisieux Normandie, à hauteur de 830 000 €, et de la Communauté de Communes Cœur de Nacre, à hauteur de 130 000 €.

Le soutien de l'État sur ces thématiques s'exprime également via l'assistance technique de ses services à travers notamment France Mobilités et l'offre de service du CEREMA, et via les appels à projets de l'ADEME. En 2021, la commune de Lisieux et la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie ont ainsi été lauréates, respectivement aux programmes AVELO 2 (politique cyclable) et TENMOD 2021 (nouvelles mobilités durables).

### 40 M€

de subvention que l'État va apporter à Caen-la-mer pour son projet de tramway dans le cadre du 4<sup>e</sup> appel à projets « Transport en commun en site propre et pôles d'échanges multimodaux »

### 180

nouvelles places de stationnement vélos sécurisés à réaliser dans six gares du Calvados, avant 2024 (décret 2021-741 du 8 juin 2021)

## Pour en savoir +



### Liens internet :

<http://www.normandie.developpement-durable.gouv.fr/appe-a-projet-velo-2022-a4104.html>

<http://www.normandie.developpement-durable.gouv.fr/panorama-des-aires-de-covoiturage-en-normandie-a3994.html>

## La mise en œuvre de la réforme OTE avec la mise en place du Secrétariat général commun départemental (SGCD) du Calvados

**2,7 M€** gérés pour les moyens de fonctionnement

**650** personnels titulaires appuyés

**10** sites en gestion directe

Par circulaire interministérielle du 12 juin 2019, le Premier ministre a engagé une réforme profonde de l'organisation territoriale de l'État (OTE), ceci pour permettre une meilleure territorialisation des politiques publiques. Outre la constitution à l'échelon local d'une nouvelle direction départementale interministérielle en charge de l'emploi, du travail et des solidarités (DDETS), cette réforme s'est également traduite par la mise en place dans chaque département d'un secrétariat général commun départemental (SGCD).

Placé sous l'autorité directe du préfet, le SGCD constitue un service déconcentré à vocation interministérielle relevant du ministère de l'Intérieur, dont la mission est d'assurer l'ensemble des missions « support » au profit de la préfecture et des trois directions départementales interministérielles (DDTM, DDPP et DDETS). Sa création répond aux souhaits de rationaliser les moyens humains « support » de l'administration territoriale de l'État (ATE) et d'optimiser la gestion interne des moyens humains, matériels et budgétaires des administrations qui la composent.

En raison de la crise sanitaire liée à l'épidémie de COVID-19, le lancement de ce nouveau service, initialement prévu au 1<sup>er</sup> juillet 2020, a été reporté au 1<sup>er</sup> janvier 2021. Au terme d'une préfiguration d'une année menée par une équipe-projet interministérielle, le SGCD du Calvados a été constitué par regroupement physique et fonctionnel des agents qui exerçaient précédemment des missions « support » en préfecture et en directions départementales interministérielles, soit 81 agents issus de cinq périmètres ministériels différents.

Fixées par arrêté du préfet du Calvados, les compétences du SGCD sont d'assurer la gestion locale des moyens humains, informatiques, logistiques, immobiliers et budgétaires de l'ATE. Pour ce faire, le SGCD s'est installé dans les locaux du centre administratif départemental (CAD), à proximité immédiate des services de la préfecture et d'une partie de la DDETS, mais possède également des antennes sur les sites caennais de la DDTM et de la DDPP (dans le quartier de la Pierre-Heuzé) ainsi qu'au sein du site hérouvillais de la DDETS. Au quotidien, il soutient près de 650 personnels issus de six périmètres ministériels différents et implantés au sein de 10 sites répartis sur l'ensemble du département. Pour conseiller au mieux les chefs de service dans le pilotage de leurs structures, le SGCD met à la disposition de chacun d'entre eux un « référent de proximité » qui assure l'interface entre le SGCD et ses structures bénéficiaires.

Interministériel de par sa composition, son public bénéficiaire et les missions qu'il exerce, le SGCD voit ses orientations générales fixées par un comité de gouvernance réuni de façon semestrielle et rassemblant, sous la présidence du préfet du Calvados, les chefs de service de l'ATE. Un « engagement de service » le lie à ces derniers, document-cadre révisé annuellement. Le mandat général que ce dernier donne au SGCD est, dans le respect des spécificités de chacun, de favoriser toutes les formes de mutualisation, d'harmonisation et de simplification des pratiques internes.





## L'État renforce la cohésion sociale et organise l'offre éducative et culturelle







## La lecture, grande cause nationale – Quelle déclinaison départementale ?

En écho à l'annonce du Président de la République faisant de la lecture une grande cause nationale pour la période « été 2021 - été 2022 », la direction des services départementaux de l'Éducation nationale (DSDEN) du Calvados s'engage résolument dans la mise en œuvre de cette priorité nationale.

Le programme départemental d'actions 2021 - 2025 pour l'enseignement des fondamentaux constitue un levier majeur de mobilisation de l'ensemble des acteurs de la communauté éducative. Il érige la lecture en tant que priorité sous deux formes complémentaires.

### ► La lecture est un objet d'enseignement fondamental dont la maîtrise est indispensable à la réussite scolaire.

Dans ce sens, un nouveau dispositif, « Pour une entrée sécurisée au CP », est mis en œuvre dans toutes les classes de grande section de maternelle du département. L'objectif est de repérer les difficultés et de proposer aux élèves qui en ont le plus besoin des aides dans la maîtrise des compétences prédictives de la réussite en lecture. Les parents sont pleinement associés à la démarche.

Par ailleurs, afin d'accompagner les professeurs dans leur enseignement quotidien de la lecture, les manuels de CP et CE1, ont été analysés, en appui sur l'état des connaissances issues de la recherche. Des préconisations ont été diffusées et une formation dispensée à tous les enseignants concernés.

Enfin, l'effort de dédoublement des classes de CP et CE1 au sein des écoles qui rassemblent la population scolaire la plus défavorisée au plan départemental se poursuit. Il concerne aujourd'hui 206 classes réparties sur 52 écoles dont la moitié se situent en éducation prioritaire.

### ► La lecture est un moyen d'évasion source d'enrichissement et de plaisir.

L'objectif d'un nombre important d'actions conduites au sein des écoles du département est de développer chez tous les élèves le goût de la lecture.

Ainsi, grâce à la mise en œuvre du plan bibliothèque depuis la rentrée 2017, 94 écoles ont bénéficié de dotations financières pour alimenter le fonds des bibliothèques de classes. Les collectivités territoriales ont engagé une somme équivalente pour aménager ces lieux dédiés à la lecture.

La participation au concours national Les Petits Champions de la lecture est grandement favorisée. Le département du Calvados est l'un de ceux où cette participation est la plus importante au plan national. 68 classes de CM2 sont inscrites, en 2022, à ce concours de lecture à haute voix d'œuvres littéraires. Ces dernières années, un partenariat étroit a été établi avec l'IMEC ou la bibliothèque Alexis De Toqueville qui ont accueilli les deux dernières finales départementales.

Le partenariat avec l'association Lire et faire lire permet également de développer le goût de la lecture sur le temps péri-scolaire.

Enfin, le dispositif Quart d'heure de lecture, constitue une priorité départementale avec un objectif quasiment atteint de 100 % des écoles « en quart d'heure de lecture ».

Cette action qui s'inscrit dans le cadre du plan interministériel de mobilisation en faveur de la lecture, vise à développer chez les élèves le goût de la lecture, en ritualisant la pratique personnelle de la lecture sur le temps scolaire et dans l'espace collectif de l'école.

94

écoles du département, essentiellement en milieu rural, ont bénéficié de dotations financières de 1 000€ à 2 000€ pour alimenter le fonds des bibliothèques de classes (122 200€ investis en 4 ans)

Pour en savoir +



Liens internet :

<https://prim14.discip.ac-caen.fr/le-dispositif-quart-d-heure-de-lecture-une-priorite-departementale>

# L'État renforce la cohésion sociale et organise l'offre éducative et culturelle



Inauguration, le 7 octobre 2021, de la pension de famille Léone Richet à Caen permettant à 30 personnes de bénéficier d'un logement adapté à leurs difficultés.

## Le plan logement d'abord

**222** ◦  
logements sociaux attribués à des personnes sans-abri ou issues de l'hébergement généraliste

**297** ◦  
logements attribués à des réfugiés dans le parc privé, dans le parc social ou dans des résidences sociales

**302** ◦  
ménages accompagnés vers et dans le logement

Pour répondre à la saturation des lieux d'hébergement et à la réinsertion des personnes sans domicile, le plan logement d'abord vise à faciliter l'accès au logement pour les personnes sans-abri, à la rue ou en centres d'hébergement.

Dans le Calvados, les bailleurs sociaux, le Service Intégré de l'Accueil et de l'Orientation (SIAO) et les associations de l'insertion et de la veille sociale se mobilisent autour de l'État pour trouver des logements à destination de ces publics.

Les situations sont étudiées pour proposer le cas échéant l'accompagnement social ou médico-social adapté, dans le parc social et dans le parc privé. L'enjeu est d'autant plus important que les 1 500 places d'hébergement généraliste sont continuellement saturées et que la tension dans le parc social est la plus forte de Normandie, notamment pour l'accès aux petits logements.

En complément, l'État finance et aide le développement des logements adaptés. Ce sont 1 391 places en résidences sociales financées pour 1 487 390 € en 2021 qui permettent à des jeunes d'être logés dans des foyers jeunes travailleurs et à des publics plus âgés à vivre en résidence sociale ou en pension de familles.

L'intermédiation locative gérée par des associations et des CAS et mobilisant 879 334 € en 2021 est aussi une solution qui ont permis à 358 ménages en situation de vulnérabilité de trouver un logement, tout en garantissant la sécurité du paiement des loyers au bailleur.

## Pour en savoir +



### Liens internet :

l'action de l'État en matière d'hébergement et de logement (DIHAL)  
<https://www.gouvernement.fr/hebergement-logement>



## Soutien à la création artistique : réhabilitation du théâtre des Cordes à Caen

Le 13 septembre 2021 se tenait la **réouverture de l'annexe caennaise du Centre Dramatique National de Normandie (CDN) de Caen**, avec en guise d'ouverture de la saison, une représentation de Richard II de Shakespeare.

Cette opération s'est inscrite dans les opérations programmées au contrat de plan Etat-Région (CPER) 2021-2027.

Le soutien de l'État à la création et à la diffusion des arts dramatiques, du cirque, de la marionnette, de la rue et de la parole, est mise en œuvre dans le cadre des politiques et des programmes définis par le ministère de la Culture.

A travers les contrats de plan Etat-Région, document par lequel l'Etat et une Région s'engagent sur la programmation et le financement pluriannuels de projets importants tels que la création d'infrastructures ou le soutien de filières d'avenir, la création artistique bénéficie d'un soutien financier renforcé. Le service théâtre de la DRAC contribue à la coordination des suivis des opérations inscrites au CPER intégrant pour souvent les dimensions européennes et numériques.

Fermée depuis le printemps 2018, cette annexe du Centre dramatique national de Normandie a réouvert ses portes et propose dorénavant : 1 400 m<sup>2</sup> de surface, un grand espace de répétition de 125 m<sup>2</sup>, un hall d'entrée de 125 m<sup>2</sup> orné de grandes baies vitrées, une salle de représentation plus

spacieuse (450 m<sup>2</sup>), 280 places assises / 500 en formation debout, des loges rinnovées... permettant au CDN de Caen de disposer d'un outil de création et de représentation opérationnel et moderne.

A l'issue de cette cérémonie était proposée une représentation de Richard III (mise en scène par Martial Di Fonzo Bo, directeur du CDN). En présence du préfet du Calvados, le représentant du président du conseil régional, le président du département du Calvados et le maire de Caen.

Mis en place en 2004 par le ministère de la Culture, **le label « Jardin remarquable »** distingue des jardins et des parcs, présentant un intérêt culturel, esthétique, historique ou botanique, qu'ils soient publics ou privés. En 2021, le parc du château de Boutemont et le jardin du pays d'Auge à Cambremer se sont vus attribués ce prestigieux label.

## 2

nouveaux jardins remarquables dans le Calvados

## Pour en savoir +



### Liens internet :

<https://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Normandie/Actualites/Inauguration-du-theatre-des-Cordes-CDN-Caen-Normandie>

<https://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Normandie/Actualites/Quatre-nouveaux-jardins-normands-labellises-jardin-remarquable>



# L'État renforce la cohésion sociale et organise l'offre éducative et culturelle



## Abbaye de Saint-Pierre-en-Auge : L'État met la rénovation au service de l'innovation

Fondée au XI<sup>e</sup> siècle, l'abbaye de St-Pierre-en-Auge a connu une histoire mouvementée. Si ses bâtiments, qui datent pour l'essentiel du XIII<sup>e</sup> siècle, ont survécu aux ravages de la Guerre de Cent Ans, des guerres de religion et de la Révolution, ils ont souffert par la suite de plusieurs dizaines d'années d'abandon. Né après la grande tempête de 1999, le projet de restauration de ce remarquable ensemble monumental, pour évident qu'il paraisse aujourd'hui, représentait alors une œuvre de longue haleine rendue difficile par l'émiettement de la propriété foncière comme par l'état du bâti.

Cette réussite a été facilitée par une excellente coopération entre la Ville et les services de l'État et ce dès l'élaboration du schéma directeur de l'opération en 2003 conduit par l'architecte Daniel Lefèvre.

L'acquisition progressive de la maîtrise foncière de ces lieux par la commune a permis à l'État d'homogénéiser petit à petit la protection juridique de cet ensemble, aujourd'hui classé au titre des Monuments Historiques.

Mais avant tout, l'action de l'État, en partenariat avec la commune et le conseil départemental, a porté sur la réalisation de travaux conséquents réalisés en 3 phases.

Depuis 2013, les deux premières phases de travaux ont notamment permis d'implanter une médiathèque, l'office de tourisme ainsi qu'un auditorium dans l'aile sud.

En 2016, l'État a participé financièrement à hauteur de 30 % du coût des travaux d'aménagement du parvis et des abords (117 694 € en DSIL).

En février 2021, les bâtiments conventuels ont accueilli un Espace France Services dans l'aile nord.

La troisième phase d'un montant de près de 3 millions d'€, financée en 2021 par l'État à hauteur de 697 570 € vise à la restauration de l'aile ouest et au transfert du cinéma actuel « Le Remy » en son sein.

L'État, en accompagnant ce projet global de mise en valeur de ce joyau médiéval et en y développant des usages modernes, contribue à renforcer l'attractivité du territoire. Ce projet permet d'offrir une offre éducative et culturelle diversifiée. Cœur historique de Saint-Pierre-en-Auge, ces bâtiments d'hier s'inscrivent pleinement dans le programme « Petites Villes de Demain ».

12

Sous-Préfets de Normandie réunis à la Sous-Préfecture de Lisieux le 24 novembre

Incitées par l'État,

30

nouvelles collectivités adhèrent à @ctes (soit 141 désormais raccordées)

Plan de relance : opération HIRONDELLES :

9

vélos électriques équiper la Police Nationale de la Côte Fleurie

Pour en savoir +



Liens internet :

<https://www.saint-pierre-en-auge.fr/tourisme/patrimoine-de-saint-pierre-sur-dives/>



Le gouvernement rencontre les acteurs des tiers-lieux dans le Calvados

25

tiers-lieux recensés dans le Calvados dont 3 labellisés Fabrique des territoires

4

Micro-Folies en fonctionnement et 7 projets d'implantation

2

campus connectés

## Pour en savoir +



### Liens internet :

Micro-Folies : <http://www.calvados.gouv.fr/les-micro-folies-dans-le-calvados-a9837.html>

Tiers lieux : <http://www.calvados.gouv.fr/les-tiers-lieux-dans-le-calvados-a9997.html>

## Les Micro-Folies et les tiers-lieux

A peine sortie du confinement, le Calvados organisait le 8 juillet 2020, un forum des tiers-lieux en présence des différents acteurs du département et de Patrick Levy-Waitz.

Fort de ce lancement officiel, la préfecture n'a eu de cesse de valoriser et d'accompagner les différents projets avec la mise en place d'un agenda annuel des tiers-lieux comprenant :

- l'organisation de visites de tiers-lieux aux modèles variés, à destination des collectivités ;
- la coordination des différents acteurs par des points réguliers, notamment avec la région Normandie (label « nouveaux lieux nouveaux liens » de la région Normandie, aide financière du porteur du projet par le programme émergence i.e) ;
- l'animation du réseau des tiers-lieux du Calvados, l'accompagnement, le conseil et la diffusion d'informations par le biais de réunions régulières avec le réseau ;
- la recherche, pour le compte de France tiers-lieux, d'un projet expérimentateur pour le nouveau label « Manufactures de proximité » ;
- l'organisation d'un forum des Micro-Folies, le 12 octobre 2021.

Fin 2021, 7 Micro-Folies sont en fonctionnement dans le Calvados :

- 4 au sein du WIP de Colombelles, au sein des Franciscaines à Deauville, sur l'agglomération de Lisieux (Micro-Folie mobile) temporairement auprès du musée d'art et d'histoire de Lisieux et à Caumont sur Aure ;
- 3 expérimentations pour une durée de six mois à Noues de Siennes, dans le tiers-lieu le MoHo à Caen ainsi qu'à Saint Aubin sur Mer.

Plusieurs collectivités ont manifesté leur intérêt et travaillent actuellement à sa mise en place.

Au regard de l'importance de cette politique, son succès est mesuré dans la feuille de route du baromètre de l'action publique dans le Calvados. L'indicateur est défini par le nombre de tiers-lieux créés quelle que soit leur nature (Tiers lieux, campus numérique, micro-folie, etc.) hors France services.

## Les effectifs des services de l'État dans le Calvados

Services de l'État	2020		2021		Différentiel 2020/2021
	Effectifs titulaires ETP	Effectifs non titulaires ETP	Effectifs titulaires ETP fonctionnaires/CDI	Effectifs non titulaires ETP CDD	
Direction académique *	8090	2991	8109,1	2999,3	+ 27,4
Direction des Finances Publiques	771,2	11,43	765,17	15,4	- 2,06
Direction de la Sécurité Publique	640	63	654	55	+ 6
Groupement de Gendarmerie	670	115	667	116	- 2
Direction des Territoires et de la Mer	202,8	5,68	185	5,68	- 17,8
Direction de la Protection des Populations	76	6	69	7	- 6
Direction de l'Emploi, du Travail et des Solidarités **	48,5		84,7	7	+ 43,2
Délégation de l'Agence Régionale de Santé du Calvados	22,5	5	22,4	6	- 0,9
Préfecture et sous-préfectures	218,4	11,45	160,7	14,6	- 55,25
Secrétariat général commun départemental (1 <sup>er</sup> janvier 2021)			73,4	4	
UT DREAL	9		9		
<b>TOTAL</b>	<b>10748,4</b>	<b>3208,56</b>	<b>10799,47</b>	<b>3229,98</b>	<b>- 7,41</b>

\* Total des ETP du secteurs public et privé confondus

ETP : effectif temps plein

\*\* cf. chiffre DDETS 2021 = DDCS - Jeunesse et Sport + UD Directe

## Les dotations de l'État aux collectivités locales

DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT	2019	2020	2021
Conseil départemental	91,4 M€	91,5 M€	91,6 M€
Établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre	56,7 M€	56,8 M€	56,1 M€
Communes	143,6 M€	144,2 M€	145,1 M€
<b>TOTAL</b>	<b>291,7 M€</b>	<b>292,5 M€</b>	<b>292,8 M€</b>

DOTATIONS D'INVESTISSEMENT	2019	2020	2021
Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR)	13,2 M€	13 M€	13 M€
Dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) et de soutien à l'investissement des départements (DSID)	10,1 M€	13,5 M€	24,5 M€
<b>TOTAL DES FINANCEMENTS ACCORDES</b>	<b>23,3 M€</b>	<b>26,5 M€</b>	<b>37,5 M€</b>
Fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée (FCTVA)	49,7 M€	39,5 M€	60,3 M€



# Glossaire

## A

ADEME	Agence de la transition écologique
ANAH	Agence nationale de l'habitat
ANCT	Agence nationale de la cohésion des territoires
AMI	Appel à Manifestation d'Intérêt
ARS	Agence régionale de santé
ATE	administration territoriale de l'État

## C

CCSF	Commission départementale des chefs de services financiers
CDFIP	Centre des finances publiques
CDN	Centre dramatique national
CDPENAF	Commission de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers
CEREMA	Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement
CODEFI	Comité départemental d'examen des problèmes de financement des entreprises
CPAM	Caisse primaire d'assurance maladie
CPER	Contrat de plan État-région
CPF	Cellule de protection des familles
CREPI	Club régional d'entreprises partenaires de l'insertion
CROSS	Cellule de renseignements opérationnels sur les stupéfiants
CRTE	Contrat de relance et de transition écologique

## D

DDCS	Direction départementale de la cohésion sociale
DDETS	Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités
DDFIP	Direction départementale des finances publiques
DDPP	Direction départementale de la protection des populations
DDSP	Direction départementale de la sécurité publique
DDTM	Direction départementale des territoires et de la mer
DETR	Dotation d'équipement des territoires ruraux
DGFIP	Direction générale des finances publiques
DRAC	Direction régionale des affaires culturelles
DREAL	Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement
DSDEN	Direction des services départementaux de l'éducation nationale
DSID	Dotation de soutien à l'investissement des départements
DSIL	Dotation de soutien à l'investissement public local

## E

EHPAD	établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes
EPCI	établissement public de coopération intercommunale
ENR	énergies renouvelables

## F

FACE	Fondation agir contre l'exclusion
FCTVA	Fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée

## G

GGD	Groupe de Gendarmerie départemental
-----	-------------------------------------

## I

IMEC	Institut mémoires de l'édition contemporaine
------	--

## M

MPF	Maison de protection des familles
-----	-----------------------------------

## O

OPAH	Opération programmée d'amélioration de l'habitat
OTE	Organisation territoriale de l'État

## P

PACEA	Parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie
PAQTE	Pacte avec les quartiers pour toutes les entreprises
PEM	Pôle d'échange multimodal
PLU	plan local d'urbanisme
PLUi	plan local d'urbanisme intercommunal

## Q

QPV	Quartiers prioritaires de la politique de la ville
-----	--

## R

RAID	Recherche, Assistance, Intervention, Dissuasion (unité d'intervention de la police nationale)
------	---

## S

SDIS	Service départemental d'incendie et de secours
SGCD	secrétariat général commun départemental
SIAO	Service intégré de l'accueil et de l'orientation
SIDPC	Service interministériel de défense et de protection civile
SNDS	Système national des données de santé
SSSM	Service de santé et de secours médical

## T

TCSP	Transports collectifs en sites propres
------	--

## U

UDAP	Unité départementale de l'architecture et du patrimoine
UMVAC	Unités mobile de vaccination
UMZ	Unité motocycliste zonale

Crédits photos : ministère de l'Intérieur, ministère de l'économie, de l'action et des comptes publics, ministère de l'agriculture, ministère de l'Education nationale, ministère des solidarités et de la santé, ministère de la transition écologique et solidaire, ministère de la culture, préfecture du Calvados, Groupement de Gendarmerie du Calvados, DDSP14, SDIS14, direction départementale des finances publiques, sous-préfecture de Lisieux, sous-préfecture de Bayeux, sous-préfecture de Vire, ARS14, DSDEN 14, UDAP14, DREAL Normandie, DDTM14, DDCS14, DDPP14  
Réalisation : Préfecture du Calvados - Conception graphique : DREAL Normandie.

**Préfecture du Calvados**

rue Daniel Huet  
14038 Caen cedex 9  
Téléphone 02 31 30 64 00

[www.calvados.gouv.fr](http://www.calvados.gouv.fr)



PrefetduCalvados



@Prefet14

Retrouvez l'ensemble des rapports  
d'activités des services de l'État dans  
le Calvados sur le site internet  
[www.calvados.gouv.fr](http://www.calvados.gouv.fr)  
à la rubrique « publications »



**PRÉFET  
DU CALVADOS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*